

Danielle Pade
24 rue Théodore Barth
67530 Bœrsch
France

Obernai le 29 décembre 97

Monsieur Walid Joumblatt
Ministre chargé des personnes relatives
aux personnes déplacées

Monsieur le Ministre,

Je suis membre d'AMNESTY INTERNATIONAL, organisation indépendante et impartiale de défense des Droits de l'Homme dans le monde entier, sans aucun parti pris politique et c'est à ce titre que je m'adresse à vous.
En effet, je m'inquiète de la situation parfois alarmante des Droits de l'Homme dans la Méditerranée orientale. Ainsi le Groupe 10 -OBERNAI- est chargé du dossier de la prisonnière SOUHA BECHARA, actuellement détenue à KHIAM et pour laquelle nous avons adressé des courriers aux autorités de l'état d'ISRAEL.

En ce qui concerne le LIBAN, je sais que ce pays s'est engagé à respecter les garanties énoncées dans les traités internationaux. De plus, l'article 401 du Code pénal libanais interdit le recours à la torture et prévoit des sanctions contre les fonctionnaires reconnus coupables d'actes de torture et de mauvais traitements.

Toutefois, AMNESTY INTERNATIONAL a recueilli plusieurs témoignages d'anciens prisonniers politiques, détenus notamment au ministère de la Défense, racontant les tortures qu'ils avaient subies.

C'est pourquoi, je m'adresse aux autorités libanaises pour les enjoindre à faire tout le nécessaire; c'est à dire faire ouvrir sans délais une enquête impartiale et indépendante sur tous les cas de torture signalés. Il serait bien que les méthodes d'enquête et les conclusions soient rendues publiques et que les responsables de telles méthodes inhumaines et cruelles, soient traduits en justice.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre , l'expression de ma haute considération.

Pade

Veuillez recevoir la copie d'une lettre
adressée aux autorités libanaises dans le cadre
d'une action d'AI pour le Moyen-Orient



Wedad Halwani
Comité des familles des personnes disparues
et détenues au Liban

me Ibn Nanouf

Ras al-Nabi
BEYROUTH

Liban